

Dépêche AEF : Oral de français, publics prioritaires, responsabilité des maires... : les précisions de J-M Blanquer sur la réouverture

#coronavirusOral de français, publics prioritaires, responsabilité des maires... : les précisions de J-M Blanquer sur la réouverture

"Je serai amené à faire le point dans quelque temps sur le fait de maintenir ou pas l'épreuve orale du français au baccalauréat", indique Jean-Michel Blanquer le 6 mai 2020. Auditionné à l'Assemblée nationale sur la gestion de la crise du Covid-19, le ministre de l'Éducation nationale fixe l'objectif que "tous les enfants aient repris contact avec l'école" en mai-juin. Interrogé sur la responsabilité des maires liée à la réouverture des écoles, il assure que le droit actuel est "protecteur" et indique qu'il prépare de nouvelles "recommandations pédagogiques" pour les enseignants.



Jean-Michel Blanquer a été auditionné le 6 mai 2020 par la mission d'information sur "l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de Covid-19" de l'Assemblée nationale. Droits réservés - DR

Jean-Michel Blanquer a été auditionné le 6 mai par la mission d'information sur "l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de Covid-19" de l'Assemblée nationale ([lire sur AEF info](#)).

Incertitude sur l'oral de français. Concernant l'oral de français, le ministre n'exclut plus de supprimer l'épreuve. "Nous avons encore des inconnues sur les circonstances sanitaires futures. Je serai amené à faire le point dans quelque temps sur le fait de maintenir ou pas cette épreuve et de la transformer éventuellement en contrôle continu", déclare le ministre de l'Éducation nationale.

Dès le 29 avril, une intersyndicale enseignante, lycéenne et de parents d'élèves demandait l'annulation de cette épreuve, dont le ministre avait annoncé le maintien début avril ([lire sur AEF info](#)). L'éventuelle réouverture des lycées en juin doit être annoncée fin mai.

De nouvelles recommandations pédagogiques. Évoquant les problématiques engendrées par le protocole sanitaire pour rouvrir les établissements scolaires, telles que la nécessité d'empêcher les élèves de toucher livres et autres objets, notamment en maternelle, le

ministre indique que de nouvelles "recommandations pédagogiques" seront données aux enseignants.

Quels élèves accueillir en priorité ? Le ministre évoque deux éléments permettant de constituer les groupes d'élèves amenés à reprendre le chemin de l'école en premier : "prioriser des classes stratégiques (grande section de maternelle, CP, CM2)" ainsi que "les élèves handicapés, les élèves décrocheurs ou pré-décrocheurs, les enfants des personnels indispensables à la vie de la nation et les fratries". Toutefois, "l'objectif est que tous les enfants aient repris contact avec l'école" en mai-juin. Ainsi "l'école ne doit pas être une garderie", souligne le ministre.

Le ministre indique que le nombre d'enseignants présents le 11 mai sera connu "d'ici la fin de la semaine". Il insiste sur la communication envers les familles concernant les modalités de réouverture qui doit, selon lui, être "coordonnée entre les directeurs d'école, les IEN et les maires". Interrogé sur les familles qui ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école, il assure qu'elles le feront "quand elles verront que ça se passe bien".

Des documents à venir sur la responsabilité des maires dans la réouverture des écoles. Interrogé à plusieurs reprises sur la responsabilité des maires quant à la réouverture des établissements scolaires, Jean-Michel Blanquer assure que "le droit, tel qu'il est aujourd'hui, est protecteur pour les maires et pour les enseignants". Toutefois, "nous l'expliciterons dans des documents", indique-t-il.

Une "attention particulière" aux moyens apportés aux communes. Concernant les moyens matériels dans les écoles, notamment les produits d'hygiène, le ministre souligne que, dans les discussions actuelles avec les collectivités, il y a "une attention particulière au soutien financier apporté aux communes".

Des précisions sur l'opération "vacances apprenantes". Ce dispositif permettra de proposer "de nouvelles modalités de colonies de vacances" : elles auront lieu "dans la même région que celle de l'enfant, dans un milieu champêtre et valoriseront les villages ruraux". Jean-Michel Blanquer indique aussi que, durant les vacances de printemps, "près de 20 000 enseignants" se sont engagés dans le dispositif "vacances apprenantes" et que "156 000 élèves ont été touchés".

Il rappelle que les élèves pourront bénéficier de "soutien scolaire gratuit pendant la dernière semaine du mois d'août et aussi à d'autres moments des vacances d'été". "Nous adapterons aussi l'année 2020-2021 en fonction de ce qui se passe dans les prochaines semaines", ajoute-t-il.

La date de réouverture des CFA et UFA bientôt annoncée. Concernant l'apprentissage, le ministre indique qu'il communiquera "prochainement", avec Muriel Pénicaud et Frédérique Vidal, pour dire quand les CFA et UFA pourront rouvrir dans le pays" ([lire sur AEF info](#)).